

**Contrat de cession entre TOKATA Compagnie et la Communauté de Communes Haute-Tarentaise pour la représentation d'un spectacle de théâtre musical « Conte des mille et une Bruits »**

Le Président de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** l'article L.5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales définissant les attributions du Président ;

**VU** l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** la délibération n°2020-54 du Conseil Communautaire en date du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs du Conseil Communautaire au Président ;

**DECIDE**

**ARTICLE 1** – De signer le contrat de cession entre la Communauté de Communes Haute-Tarentaise et l'association TOKATA Compagnie concernant la représentation d'un spectacle de théâtre musical, le mercredi 16 novembre 2022 à 10h30.

**ARTICLE 2** – La Communauté de Communes Haute-Tarentaise s'engage à verser au producteur, en contrepartie de ce contrat, la somme de 416.10 €.

**ARTICLE 3** – Le Président de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise est chargé de l'exécution de la présente décision.

**ARTICLE 4** - Pour extrait conforme certifié par le Président qui transmet à Monsieur le préfet conformément à l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Séez, le 28 novembre 2022

**Yannick AMET**  
Président



Entre les soussignés :

Le Producteur

**TOKATA Compagnie**  
**149 route de Chavaroche - 74650 Chavanod**  
Siret : 389 475 310 000 55  
Code APE : 9001Z  
Licence d'entrepreneur n° : 2-1122161 et 3-1122162  
Représentée par M. Renaud JACQUIER, Président

Et l'Organisateur

**Communauté de communes de Haute Tarantaise**  
**Service « Relais petite enfance »**  
**8 rue Célestin Freppaz, BP n°1 73707 Séez cedex**  
Siret : 247 300 254 000 15  
Code APE : 8411Z  
Représentée par M. Yannick AMET, Président

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : Le Producteur présentera le spectacle de théâtre musical de la Tokata Compagnie:

**«Conte des mille et une Bruits » jeune public à partir de 18 mois avec Laurent Kraif pour une représentation, le mercredi 16 novembre 2022 à 10h30. Jauge : 60 personnes max accompagnateurs compris. Durée 30 minutes. Lieu : La Savoyarde rue St Jean Baptiste 73700 Séez. Montage le jour même dès 9h00.**

Article 2 : Le Producteur assumera la responsabilité artistique des représentations: en qualité d'employeur, il assumera les rémunérations, charges sociales et fiscales de son personnel attaché au spectacle. L'Organisateur fournira la salle de spectacle et les dépendances techniques en ordre de marche ainsi que le matériel et les conditions mentionnées dans la fiche technique du spectacle.

Article 3 : Le Producteur est tenu d'assurer contre tous les risques le matériel et le personnel du spectacle fourni. L'Organisateur déclare avoir souscrit les assurances nécessaires à la couverture des risques liés à l'installation et la représentation du spectacle dans son lieu.

Article 4 : L'Organisateur s'engage à verser au Producteur, en contrepartie de ce contrat, la somme de **416,10€** (quatre cent seize euro et 10 centimes). Charges et déplacement compris (1 allé Annecy/Séez soit 100 km x 0,661€ = 66,10€). **Cette somme sera versée sur présentation d'une facture + RIB à l'issue de la représentation (le 16 novembre 2022), par mandat administratif sur le compte de la Tokata Cie.**

Article 5 : Sauf cas de force majeure (reconnus par la législation en vigueur) ou maladie (dûment constatée et avec droit de contre-visite), toute annulation entraînerait le versement par la partie défaillante de la totalité du montant à l'autre partie.

Fait à Chavaroche le 07 octobre 2022, en double exemplaire.

Le Producteur

L'Organisateur

  
Tokata Cie  
Association loi 1901  
Siret : 389 475 310 000 55  
149 route de Chavaroche  
74650 Chavanod  
théâtre musical